



Résidence LOUIS PASTEUR

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Rouen

La résidence propose 94 studios meublés / équipés de 17m² à 20m²
et 1 T2 non meublé de 43m².



www.logifac.fr

LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !



2 avenue Pasteur
76000 Rouen

Contact résidence
02 35 70 42 21

Contact national
01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



94 studios meublés /
équipés de 17m² à 20m²
1 T2 non meublé
de 43m².

Loyer/mois à partir de
275 € TTC*

aide au logement déduite

* Si ALS déduite de 170 € pour un étudiant non boursier
logement T2
(Hors TEOM au 01/12/2019 et hors électricité)

- Consommations énergétiques indicatives
catégorie E.
- Gaz à effet de serre
catégorie C.

Frais de dossier à partir de 140 €
Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent
ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes partenaires
Établissements d'enseignement liés
par une convention de partenariat



**Particulièrement adaptée aux étudiants,
la résidence est également accessible
aux stagiaires et jeunes actifs en formation.**

Les caractéristiques de nos logements ouvrent
la possibilité de percevoir l'**Aide au Logement
Social** (ALS) qui est déduite chaque mois du
loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Réserver mon
logement » sur la page de la
résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier
directement en ligne et envoyez
vos pièces justificatives



LES AVANTAGES LOGIFAC

Possibilité de régler en 3 fois :

- Le dépôt de garantie
- Les frais de dossier

**Possibilité d'avance d'aide au logement
durant 3 mois****

**Choisissez votre date
de début de location****

Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1^{er} octobre au 30 juin

Nos services disponibles



Badge Vigik



Intendant
Agent de
permanence



Laverie**



Aspirateur



Linge de
maison**



Salle de
travail



Local à vélos



Meublé



Kit vaisselle



Micro-ondes

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : WC, lavabo, douche.
- La pièce principale équipée : lit, chaises, bureau, table, placards.
- Le coin cuisine équipé : plaques électrique, réfrigérateur, évier, micro-ondes et kit vaisselle.

Le chauffage et l'eau chaude sont fournis individuellement par convecteur et chauffe-eau électriques.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives.

Un agent de permanence assure une veille la nuit et le weekend pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires d'été).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : salle de travail, laverie**, aspirateur libre service, baby-foot, local à vélos.

Le loyer inclut :

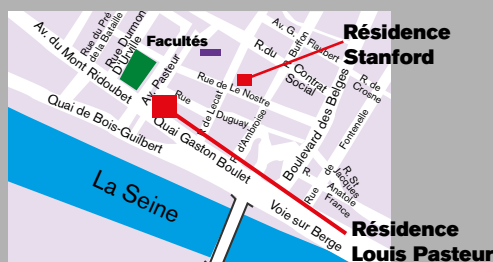
- Le ménage du logement environ une fois toutes les six semaines.
- La consommation d'eau froide.
- La mise à disposition du mobilier.
- L'entretien des parties communes, VMC et du matériel de sécurité.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les options : ménage hebdomadaire, linge de maison**.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87/712 du 26 août 1987.
- Les frais liés à l'usage de la laverie.
- Le ménage supplémentaire.
- Les frais liés à l'usage d'internet.

* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

** Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Située dans le quartier de la préfecture.

À proximité du centre-ville, la résidence Louis Pasteur est proche de tous les commerces. Tous les lieux d'études se trouvent également à proximité (Faculté de Droit, IUT Tech de Co, IUT Carrières Juridiques, Faculté d'AES, Lycée de la Providence, Médecine, Pharmacie, ...).



SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement pendant que celui que vous préférez est disponible, et annulez* votre bail en cas de besoin.

EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 30 juin, vous choisissez votre date de début de contrat jusqu'au 24 août maximum et vous pouvez vous désister*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Remplissez et téléchargez vos pièces justificatives en ligne.
- 3 Un(e) intendant(e) vous recontactera pour programmer une visite.



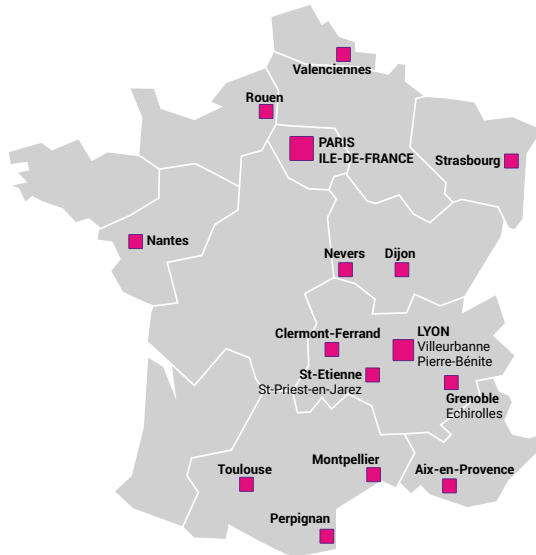
* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2020, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 18 juillet 2020 et commencera à la date que vous aurez choisi, au maximum le 24 août 2020. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



LE CHOIX

- AIX-EN-PROVENCE
- CLERMONT-FERRAND
- DIJON
- GRENOBLE / ÉCHIROLLES
- LYON / VILLEURBANNE
- PIERRE-BÉNITE
- MONTPELLIER
- NANTES
- NEVERS
- PERPIGNAN
- ROUEN
- ST-ÉTIENNE
- ST-PRIEST-EN-JAREZ
- STRASBOURG
- TOULOUSE
- VALENCIENNES
- Paris Île-de-France :
- ALFORTVILLE
- AUBERVILLIERS
- CARRIÈRES-S/SEINE
- CHOISY-LE-ROI
- HERBLAY
- LA COURNEUVE
- LA ROCHETTE
- LIEUSAIN
- MELUN
- ORLY
- PALaiseau
- PIERREFITTE-S/SEINE
- VILLEJUIF
- VILLENEUVE-ST-GEORGES
- VILLIERS-S/MARNE

+ DE 50 RÉSIDENCES
DANS 34 VILLES ÉTUDIANTES
7 000 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

12096_01/2020-
-LOGIFAC by SMERRA est une marque utilisée par les structures OSE, OHLE, SHLE, CFRC, ONLE et AREAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels qu'elle concluent avec les locataires. -LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) /
-LOGIFAC by SMERRA est une marque OSE - association d'étudiants à but non lucratif (Paris n°071344) /
OSE est engagée à ne recevoir aucun fonds, effets ou valeurs pour le compte d'un tiers. Assurance RCP Swiss Life, contrat N° 564205056.